

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 MARS 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 04/03/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/03/2014

Délibération n° D-2014-70

Organisation d'un gala de patinage artistique de l'équipe de
France - Convention avec la Fédération Française des Sports
de Glace

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Blanche BAMANA.

Direction Animation de la Cité

**Organisation d'un gala de patinage artistique de
l'équipe de France - Convention avec la Fédération
Française des Sports de Glace**

Madame Chantal BARRE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Fédération Française des Sports de Glace était représentée aux Jeux Olympiques de SOTCHI du 7 au 23 février 2014 dernier par les patineurs français de renom international.

Elle organise une tournée post olympique dans vingt patinoires en France entre le 4 et le 26 avril 2014. La Ville de Niort est sollicitée pour accueillir à la patinoire municipale une représentation le vendredi 18 avril 2014. Ce spectacle exceptionnel permettra à de nombreux spectateurs, de découvrir les programmes artistiques et techniques que les sportifs ont pu réaliser lors des Jeux Olympiques.

Pour organiser cet évènement, la Ville de Niort sera co-organisateur aux côtés de la Fédération. Elle mettra en place les conditions techniques contenues dans la convention de prestation et son avenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de prestation et son avenant avec la Fédération Française des Sports de Glace ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer les signer ;
- exonérer la Fédération Française des Sports de Glace de 50% du tarif de location de la patinoire pour l'organisation de manifestations payantes pour l'organisation de ce gala ;
- établir le titre de recettes d'un montant de 750 € correspondant à 50% du tarif de location de la patinoire à l'encontre de la Fédération Française des Sports de Glace.

**LE CONSEIL
ADOpte**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 44 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 1 |

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE